



L'Info d'@qui

Espira de l'Agly - N°4 - Août 2020

Cet été, sortez masqué

Attache-moi, si tu m'aimes

Nous vous rappelons que **nos compagnons à 4 pattes ne sont pas admis à l'intérieur des commerces alimentaires**. Pour cela, des attaches-laisse sont prévus à cet effet à l'entrée des Halles de l'Agly ainsi qu'au SPAR afin qu'ils puissent attendre votre retour en toute sécurité.

STOP, ça brûle !!

Dans un cadre général, il est rappelé qu'il est interdit à toutes personnes, y compris les propriétaires des terrains, de porter ou d'allumer du feu dans les espaces naturels pendant la période du 1er juin au 30 septembre (ou du 1er juin au 15 septembre pour les agriculteurs) ainsi que les jours de vent fort.

En dehors de ces périodes, les propriétaires peuvent procéder à des brûlages en respectant le cadre réglementaire fixé par l'arrêté préfectoral N° 2013238-0011 du 26 août 2013.

Les opérations portant sur des petits volumes ou de petites surfaces se font sous la responsabilité du propriétaire du terrain en respectant les consignes de sécurité fixées par l'arrêté précédent.

A l'inverse, les très grosses opérations font l'objet de procédures soumises à autorisation préfectorale.

La demande classique prend la forme d'un imprimé (annexe n°8 de l'arrêté précédent).

Le demandeur, après avoir renseigné ce document, doit le porter en mairie pour validation (ou refus). Le brûlage ne peut être réalisé sans cette autorisation. Vous pouvez également remplir cette déclaration directement en ligne : www.autorisation-brulage66.com

Plus d'infos sur le site officiel de la ville : www.espira.com



16 ans et responsable !

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions.

Celle-ci fait suite au recensement militaire (ou "recensement citoyen").

Vous devez y participer avant votre 18ème anniversaire (ou avant votre 25e anniversaire dans certains cas).

La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevez.

ATTENTION,

Le ministère de la défense indique qu'à partir du 16 mars 2020, les journées défense et citoyenneté (JDC) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre et seront reportées à une date ultérieure. Pour les Français de l'étranger, les JDC sont suspendues jusqu'au 31 août et devraient reprendre au mois de septembre.

Plus d'infos sur le site de la ville : www.espira.com



Chose promise, chose due

Comme évoqué dans notre précédent numéro de l'Info D'@qui c'est avec plaisir que nous vous annonçons l'animation de ce mois ; **le Cinéma en Plein Air**. Cette séance de cinéma est devenu au fil des années un des rendez-vous de l'été, pour s'évader entre amis, en famille, sous les étoiles, devant une œuvre du 7ème Art.

Cet été, malgré les restrictions sanitaires toujours en vigueur, nous avons pu maintenir cette animation et nous vous projetterons gratuitement sur écran géant un film de Clovis Cornillac **"Belle et Sébastien 3"** le **Jeudi 13 Août à 22h00 au vieux stade**.

Nous renforcerons les gestes barrières afin que vous puissiez passer un agréable moment en toute sécurité. Pour cela, nos services matérialiseront au sol de larges emplacements et mettront à disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée du stade.

Malheureusement, pour toutes ces raisons et par précautions, l'association des donneurs de sang bénévoles ne pourra pas proposer de buvettes et toutes autres gourmandises.

Pour votre confort, nous vous conseillons d'apporter vos plaid, coussins, chaises etc...

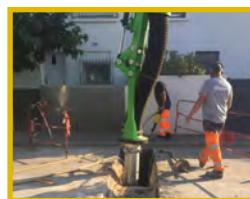
Masques et réservations sont obligatoires.

On vous souhaite nombreux ainsi qu'un très bon visionnage.



Rue du Docteur Coste

En raison de la période de confinement, les travaux de **renouvellement des réseaux d'eaux usés de la rue du Docteur Coste** par l'entreprise GASPER ont dû être interrompus mais ont à présent redémarrés comme vous avez pu vous en apercevoir depuis quelques semaines. Ces travaux se dérouleront sur **une durée approximative de 10 semaines avec une interruption pendant le mois d'août**. L'entreprise VEOLIA réalisera la mise en conformité des branchements d'eau potable pendant cette période.



Pour des raisons de sécurité, de jour comme de nuit, nous demandons aux riverains de circuler très lentement et de ne pas stationner à proximité du chantier. Les accès piétons et riverains sont maintenus.

Le Mot D'@qui en gastronomie

Pour réaliser un bon **Pa amb tomàquet i anxoves** et régaler vos papilles il vous faut ?

De la tomate, du pain frotté à l'ail et des anchois. Et pour les férus de saveurs, une tranche de jambon cru, un peu de fromage sur un filet d'huile d'olive. Préparez et dégustez, un incontournable de l'apéritif catalan.

Gestes Barrières - Covid 19

Afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie, le **port du masque grand public est rendu obligatoire à compter du 20 juillet dans tous les lieux clos recevant du public**, en complément des gestes barrières (décret n°2020- 884 du 17 juillet 2020). S'agissant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, sont concernés par cette obligation les espaces (halls d'accueil, espaces de réception, guichets...) qui reçoivent des usagers.

Une signalétique sera apposée dans ces espaces pour informer les usagers de cette obligation.

Les locaux professionnels non ouverts au public ne sont pas concernés par cette mesure. **Le port du masque reste nécessaire lorsque la distance de moins d'un mètre les uns des autres ne peut pas être respectée.**

Il est également fortement recommandé dans les locaux professionnels où la distanciation physique est difficile à respecter (halls d'accueil, salles de restauration collective avant de s'assoir, salles de convivialité, espaces de croisements fréquents...).

Le respect des gestes barrières (lavage des mains, distanciation physique, ...) reste le moyen essentiel pour lutter efficacement contre la propagation du virus. Le port du masque ne se substitue pas à ces mesures mais les complète. Il est de la responsabilité de chacune et chacun d'entre nous d'y veiller et d'être exemplaire.



L'été au centre

C'est **avec plaisir et dans la bonne humeur** que nos jeunes rejoignent chaque jour notre Centre de Loisirs Municipal.

Notre équipe d'animateurs est présente au quotidien pour proposer à vos enfants des activités variées tant pour les plus petits mais aussi pour les plus grands ainsi que les ados.

De nombreuses activités sont proposées à nos jeunes, leur permettent de développer un esprit de solidarité en favorisant l'épanouissement de chacun au travers d'activités collectives.

Tout le monde se réjouit de ce mois de Juillet au Centre de Loisirs Municipal d'Espira de L'Agly !

C'est déjà le mois d'Août, venez vite nous rejoindre ...

www.espira.com



Que de nouveautés

L'aire de Lavage



La Municipalité, soucieuse de l'environnement et de la qualité des sols a inauguré sa nouvelle aire de lavage et remplissage située à l'extérieur du village au lieu-dit "Las Parets". Celle-ci est composée de différents quais, d'un bassin d'évaporation et de plusieurs bassins consacrés à la dégratation des substances et est destinée à nos agriculteurs qui y auront accès grâce à un système de badge. Les eaux et résidus seront ainsi collectés et traités avec toutes les mesures et normes sanitaires.

Le Parc d'activités

La Municipalité tient à remercier tous les partenaires, prestataires, associations qui ont participé à l'inauguration du parc d'activités « Le Clos d'en Cante » le Samedi 18 Juillet dernier. Et tout particulièrement tous les enfants présents qui l'étaient également le 08 Février dernier pour la plantation des 200 arbres. Grâce à tous, cette inauguration a été un succès ! Le parc était plein de vie sur tous les pôles (boulodrome, aire de jeux, pumptrack, skate park, parcours de santé, courts de tennis, court de padel). C'est certain, ce parc est dès à présent un des lieux incontournables de votre ville.

Le département, la Région, Perpignan Méditerranée Métropole, Roussillon Topo Ingénierie, Brault TP, Terres de Jeux, Cie Méditerranéenne Espaces Verts, Agripal Clôtures, T.P.66, SOCOTEC, VEOLIA, Espira Tennis Club, E.D.A. Pétanque Espiranencque, S.E.J., Ville de Baixas, Ville de Le Barcarès, Ville de Salses le Château, Ville d'Estagel, Ville de Peyrestortes, Ville de Cases de Pène, Ville de Vingrau, N'AGAIN, Coccyx Lexis Roller Derby Perpignan....



Inscription Aire de Lavage



"La nouvelle aire de lavage, remplissage et rinçage (D18) sera fonctionnelle comme initialement prévu, dès les prochaines vendanges dans les semaines à venir. L'accès se fera par l'utilisation d'un badge magnétique. Les agriculteurs concernés doivent s'inscrire et en faire la demande à la Mairie. Une formation succincte sur le fonctionnement du site sera prochainement organisée. Chaque agriculteur recevra un appel téléphonique de la part du service adéquat."